

SALAIRES 2001

Résultat des discussions

L'accord est signé!

Comme chaque année, la FEDE négocie les conditions salariales du personnel de l'Etat pour l'an à venir. Comme chaque année, ces négociations débutent par une déclaration de la délégation du Conseil d'Etat sur la situation préoccupante des finances de l'Etat. Comme chaque année, il faut plusieurs séances pour arriver à un accord satisfaisant. La seule nouveauté, mais elle est de taille, c'est que le Grand Conseil vient de voter une modification de la loi fiscale entraînant à terme une diminution de l'impôt de quelque 30 millions.

Rappelons pour mémoire que depuis le début des mesures d'austérité, en 1993, le personnel de l'Etat de Fribourg a participé à hauteur de plus de 300 millions au redressement des finances cantonales. En 2000 il participe toujours, puisqu'une retenue de 1% sur la part salariale dépassant 3'500 francs est encore effectuée. Il n'était pas question, pour les représentant-e-s du personnel, d'accepter que cette retenue salariale prévue jusqu'en 2001 soit appliquée. Nous ne pouvions en effet admettre que l'on réduise les impôts d'un côté et que de l'autre l'on demande une participation au personnel. Le Conseil d'Etat s'est finalement rallié à notre point de vue et a accepté de ne pas appliquer le décret pour 2001, dernière année où celui-ci est en vigueur. **Il n'y aura donc pas de retenue salariale l'année prochaine.**

Au niveau de l'indexation, la situation est un peu plus complexe. De par les mesures d'économies exigées ces dernières années, l'échelle des traitements – par conséquent les salaires – accuse un retard de 1,2 points par rapport à l'indice officiel des prix. Notre revendication était double : obtenir une compensation complète du renchérissement 2000 et surtout ne pas aggraver ce retard par rapport à l'indice. L'indexation se calcule de novembre à novembre. En 1999, l'indice de novembre était à 105,2 points et nous ne connaissons pas encore celui de novembre de cette année. Mais si l'on pouvait estimer



que la progression de l'indice serait de 1,3 à 1,4% d'ici novembre, la flambée des prix du pétrole nous amène aujourd'hui à quelque 2,3%. On peut remarquer ainsi l'inconvénient de devoir, budget oblige, négocier si tôt la compensation du renchérissement! **A l'issue de nos négociations, nous avons obtenu que 1,1% soit inscrit au budget aux fins d'indexation des traitements.**

Afin de ne pas avoir de retard supplémentaire fin 2001, l'indexation des traitements aura lieu de manière décalée mais sera totale. Nous avons ainsi pu convaincre le Conseil d'Etat qui n'était pas très enthousiaste d'avoir des **salaires totalement indexés au 31 décembre 2001**, ceci en vue de la préparation du budget 2002. Les négociations concernant le retard de 1,2 points se dérouleront durant l'année 2001 lorsqu'il s'agira de discuter de l'entrée en vigueur de la nouvelle LPers fribourgeoise.

En conclusion, nous pouvons nous déclarer satisfaits de l'accord ainsi obtenu sachant que l'ensemble des autres mécanismes salariaux est appliqué.

Le bureau de la FEDE

La Fédération des associations du personnel des services publics du canton de Fribourg (FEDE) a été créée en 1947 et regroupe quasi tous les syndicats et associations du personnel de l'Etat de Fribourg. Elle est l'interlocutrice du Conseil d'Etat pour ce qui concerne de près ou de loin le personnel, notamment ses conditions de travail et de rémunération.

EVALFRI – le point de la situation

Après l'acceptation de la méthode EVALFRI par le Conseil d'Etat en février 1999, la Commission d'évaluation des fonctions (CEF) a débuté ses travaux d'évaluation des 14 fonctions-clés.

- Dès septembre 1999, d'entente avec les directions, services et établissements concernés elle a procédé au choix de l'échantillonnage par fonction-clé, totalisant 157 postes à analyser ;
- Entre septembre et novembre 1999, elle a organisé au total 17 séances d'information destinées aux titulaires et à leurs supérieur(e)s qui devaient participer à l'évaluation et leur a distribué les questionnaires ;
- Entre octobre et décembre 1999, elle a analysé les questionnaires retournés au secrétariat de la CEF ;
- Entre novembre 1999 et mai 2000, elle a tenu 21 séances de validation avec les titulaires et leurs supérieurs(e)s ; parallèlement elle a noué des contacts avec les professionnels des groupes d'accompagnement et complété la documentation sur les professions ;
- Entre novembre 1999 et mai 2000, la cheffe de projet, secrétaire de la CEF, a effectué 11 visites dans les secteurs concernés par l'évaluation.
- L'expert et coauteur de la méthode, Monsieur Christian Katz a accompagné les travaux d'évaluation ;

A partir du mois de février 2000, la CEF a procédé aux évaluations proprement dites des fonctions-clés, elle s'est basée sur l'analyse des questionnaires, sur les séances de validation, les informations fournies par les professionnel(le)s par secteur professionnel et par les groupes d'accompagnement. Durant le mois de juin, elle a établi le rapport final pour le Conseil d'Etat qu'elle a remis le 4 juillet 2000.

Le gouvernement doit maintenant se déterminer sur le résultat de l'évaluation et sur les propositions de la commission.

Associations et syndicats membres de la FEDE:

- * Ass. des magistrats, fonctionnaires et employés d'Etat
- * Ass. du personnel de la police de sûreté
- * Ass. de la gendarmerie fribourgeoise
- * Soc. du personnel des arsenaux de Fribourg
- * Syndicat suisse des services publics (ssp-cft région Fribourg)
- * Ass. des retraités de l'Etat de Fribourg
- * Ass. des professeurs du Conservatoire
- * Groupement. des inspecteurs des écoles officielles du canton de Fribourg
- * Ass. fribourgeoise des gardes-chasse et pêche
- * Ass. suisse des infirmières et infirmiers
- * Ass. fribourgeoise des forestiers
- * Ass. du pers. administratif et technique de l'Université
- * Conf. des ass. fribourgeoises des logopédistes
- * Féd. des experts automobiles
- * Ass. fribourgeoise des conseillers en orientation
- * Verein der beim Staate Freiburg Angestellten Psychologen
- * Féd. des ass. fribourgeoises d'enseignants
- * Ass. du personnel de la prison centrale
- * Ass. du personnel de l'Office public de l'emploi
- * Syndicat interprofessionnel des syndicats chrétiens
- * Deutschfreiburgischen Forstarbeitervereinigung

Si vous désirez contacter l'une ou l'autre de ces associations, adressez-vous à la FEDE qui se fera un plaisir de vous transmettre de plus amples informations et/ou de lui faire parvenir votre demande .

FEDE - INFO

Pascale Luisoni et Jean Queloz
coprésidente et coprésident
Case postale 153
1701 Fribourg
Secrétariat: Rte des Arsenaux 15
Tél: 322 29 60 / Télécopie 322 57 85

Une FEDE-INFO importante suit au sujet de la révision de la loi sur le statut du personnel. Nous donnerons l'état de la situation après discussion avec le Conseil d'Etat.